



## InfoMuni

### Séance de Municipalité du vendredi 20 février 2015

Parmi les points traités par la Municipalité, relevons la décision qui suit :

#### **Arbres dangereux à remplacer**

La Municipalité de Montreux a validé la campagne annuelle d'abattage et de remplacement des arbres communaux représentant des dangers potentiels. 37 arbres sont concernés.

La commune de Montreux possède environ 1'100 arbres d'avenue, ainsi que plusieurs centaines de sujets sur les quais, dans les parcs et dans les zones de loisirs. On dénombre 980 genres et espèces différents. Un arbre atteint dans sa santé ou sénescence représente un réel danger. C'est pourquoi les arbres sont régulièrement contrôlés par les responsables des espaces verts, en particulier en début d'année, lors de la taille et de l'élagage. Suite au drame survenu l'été dernier devant la gare de Vevey, les mesures nécessaires de contrôle ont été prises.

Le dossier d'abattage peut être consulté au service de la voirie et des espaces verts, route de Brent 6 à Chailly, de 7 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00 (tél. 021 989 87 20).